



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

---

### VAL-DAVID REFERA SES DEVOIRS

---

#### Val-David, le 2 juin 2010

Les résultats des registres tenues hier sur quatre projets de règlements à la mairie de Val-David sont les suivants :

Projet de règlement numéro 635 décrétant l'exécution de travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc dans le secteur Air-Pur : aucune signature.

Projet de règlement 636 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 100 000 \$ (règlement parapluie) : 1 signature.

Projet de règlement 637 décrétant l'exécution de travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc dans les rues Sainte-Olive, Jean-Baptiste-Dufresne et Saint-Joseph : aucune signature.

Projet de règlement 638 décrétant l'acquisition de terrain et la construction d'une caserne pour le service de Sécurité incendie : 601 signatures.

Dans le trois premiers cas, la Municipalité ira donc de l'avant puisque le nombre de signatures n'a pas atteint les 400 nécessaires à la tenue d'un scrutin référendaire.

Dans le cas du projet de règlement 638, le Conseil municipal prend acte de l'opposition de la population et retire son projet de règlement. La tenue d'un scrutin référendaire coûteux ne fait pas partie des solutions.

Cependant, la problématique de sécurité à l'origine de ce projet demeure une préoccupation qui ne peut être abandonnée pour autant. Le Conseil devra statuer et faire connaître sa ligne de conduite à cet égard au cours des prochaines semaines.

- 30 -

Source : Suzanne P. Gohier  
Service des communications  
Village de Val-David  
819.322.2900 poste 230  
info@valdavid.com